

MINISTÈRE
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

AU BREVET D'INVENTION

SERVICE
de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

N° 1.103.000

Gr. 17. — Cl. 2.

N° 67.683

Classification internationale : G 05 g — B 41 f

Système de composition pour l'impression de textes.

MM. GEORGES-PIERRE BAFOUR, ANDRÉ-RENÉ BLANCHARD et FRANÇOIS-HENRI RAYMOND
résidant : le 1^{er} et le 2^e en France (Seine) ; le 3^e en France (Seine-et-Oise).

(Brevet principal pris le 24 mars 1954.)

Demandée le 14 mars 1955, à 10^h 50^m, à Paris.

Délivrée le 7 octobre 1957. — Publiée le 17 mars 1958.

(Certificat d'addition dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7,
de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

La présente invention concerne des perfectionnements, modifications et compléments apportés aux dispositions décrites au brevet principal, en vue surtout d'en accroître la précision et l'efficacité, aussi bien dans l'établissement des moyens techniques mis en œuvre que dans la réalisation des produits résultant de l'exploitation du procédé et du système qui y ont été précisés.

De façon générale, et brièvement résumée, l'invention exposée au brevet principal avait pour objet un procédé nouveau de composition pour l'impression de textes qui, pour les opérations de préparation, coupure et justification des lignes typographiques d'un texte à imprimer, comportait essentiellement les stades opératoires ci-après :

a. Etablissement d'au moins un enregistrement codé des éléments d'information contenus dans un texte et des éléments d'informations de service les accompagnant, enregistrement lisible par une lecture automatique;

b. Conversion progressive de cet enregistrement en signaux électriques;

c. Transposition de ces signaux en un ensemble de signaux représentant, ligne typographique à ligne typographique, la composition complète de ces lignes coupées et justifiées;

d. Enregistrement pour lecture par voie mécanique et visuelle, ou les deux, de cet ensemble de signaux transposés.

Cette invention se caractérisait, sous un de ses aspects particuliers, de plus, en ce que les stades b, c, d du procédé se réalisaient dans une calculatrice électrique numérique. Dans l'exemple donné de calculatrice, le processus opératoire était en fait le suivant :

La calculatrice travaillant par cycles opératoires

répétés, chaque cycle s'exécutait avec la succession de phases ci-après :

Phase 1. — Introduction des données, lues sur le ou les enregistrements; au cours de cette phase, pondération progressive des signes et blancs dactylographiques et totalisation progressive de ces valeurs pondérées; comptage simultané du nombre de blancs introduits; en vue de la phase 2, prévision d'au moins une réserve de signes et blancs pondérés, prévision d'au moins une réserve de signes et blancs en leurs codes de lecture, formation d'un résultat de totalisation de valeurs des blancs introduits prises avec ce qui a été appelé une valeur minimum de pondération et qui, d'une façon évidente eu égard à la modalité opératoire de la phase 2, correspond à la valeur maximum de dilatation à admettre pour les espaces justificatifs au cours de la phase 5 du cycle; mise simultanée en mémoire des données introduites en vue de ladite phase 5; élaboration permanente du signal de fin de phase 1 par comparaison de la valeur croissante, totalisée, des signes et blancs pondérés avec la valeur de la justification requise, en mémoire dans la calculatrice, et libération de ce signal sitôt dépassée cette valeur de justification par cette valeur de totalisation;

Phase 2. — Recherche, dans la suite des données introduites, d'un emplacement judicieux assurant *a priori* la validité des opérations des phases 4 et 5, par test ou signe du résultat de la totalisation algébrique suivante : valeur résultant de la totalisation des signes et blancs pondérés, hormis la réserve susdite, plus valeur du résultat de la totalisation des blancs affectés de la susdite valeur de dilatation admissible, moins valeur de la justification; et par modification progressive de ce résultat;